

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoir : /

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

L'an deux mille vingt-six,

le lundi 22 juin à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la Présidence d'Émeline GIAMBELLUCO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/06/2026

Présents : Émeline GIAMBELLUCO, Charles WACHENHEIM, Sophie LE GAL,
Alain LACAUD, Carine LEBouc, Jean-Louis MERLE, Elodie BOURDOU, Jérôme FREDON,
Christelle CHABROL, Christian PROVILLÉ, Isabelle LATHIERE, Yannick LONGERAS, Esther
MARIS, Alain DUTHIER, Christelle RAMA

Absents : /

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : Charles WACHENHEIM

**2026-035 Contrôle de conformité des branchements d'assainissement collectif –
modification tarif HT en TTC**

Suite à la délibération n° 2025/023 du 13 juin 2025, par laquelle le Conseil municipal avait décidé d'habiliter MM. Patrick CHABEZ et Ludovic LACAUD, agents techniques, à effectuer les contrôles de conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif sur la commune de CHAMPSAC, et de fixer à 150 € HT le coût de cette prestation facturée au demandeur, il convient de modifier cette disposition.

En effet, le tarif ne peut être exprimé hors taxes, le budget annexe de l'assainissement étant géré en TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- De fixer à **180 € TTC** le montant de la prestation relative au contrôle de conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif ;

Ainsi dit et délibéré le jour, mois, et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
En Mairie le 24 juin 2026

Certifiée exécutoire le : 24 juin 2026

Publié ou notifié le : 24 juin 2026

Le secrétaire de séance,



Le Maire, Émeline GIAMBELLUCO



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou notification.

Accusé de réception en préfecture
087-218703601-20260622-2026DB035-DE
Reçu le 24/06/2026